

Si le gouvernement manitobain pouvait trouver moyen d'y fixer un compteur, il frapperait d'impôts les plaisirs ultimes de l'existence.

Si toutes les provinces de l'Ouest conviennent de la nécessité de la croissance industrielle pour assurer une vie heureuse à ceux qui ont décidé de vivre dans l'Ouest, alors, assurément, la récente réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés de fabrication et de transformation, ainsi que l'amortissement en deux ans du capital investi dans les machines et l'outillage de fabrication et de transformation récemment acquis, viendront soutenir de façon tangible ces objectifs provinciaux très souhaitables.

Je l'ai dit en maintes occasions, monsieur l'Orateur, peu de nos problèmes régionaux peuvent être résolus par des mesures régionales unilatérales. Le gouvernement du Canada, en mettant en valeur les ressources de tous les Canadiens, peut les aider de façon vraiment efficace où qu'ils habitent. Cette mesure budgétaire est un exemple probant de ce que je veux dire. Avec l'ouverture du corridor du fleuve Mackenzie vers le Nord, l'expansion du commerce vers l'Asie et les pays en bordure du Pacifique, l'Ouest du Canada sera enfin en mesure d'occuper la place qui lui revient de droit dans la Confédération. Il ne pourrait y arriver sans l'aide du Canada tout entier, pas plus que l'ensemble du Canada ne pourrait faire valoir son potentiel actuel si l'Ouest en était exclu. Cela étant, nous qui habitons l'Ouest, sommes fortunés, certes, d'avoir ici à Ottawa un gouvernement qui comprend ces choses, si imparfaitement que ce soit, et qui présente des mesures comme celles que renferme le récent budget.

Pendant le débat sur la politique ministérielle à l'égard des mainmises étrangères, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) s'est exprimé ainsi:

Il nous faut des politiques visant à assurer aux industries canadiennes, grosses et petites, accès aux capitaux d'expansion et aux marchés où elles peuvent vendre leurs produits et leurs services.

Quiconque souhaite ajouter aux mesures proposées dans le budget actuel un soupçon des modifications fiscales adoptées par la Chambre en décembre dernier, puis une poignée des gâteries incluses dans la hotte des nombreuses mesures qui ont été présentées pour aider le cultivateur de l'Ouest à vendre son grain, le tout relevé d'une bonne dose administrée par le ministère de l'Expansion économique régionale, pourra constater facilement que le mélange goûte fameusement comme les politiques que le chef de l'opposition officielle manifestement envisage. Bien sûr, ce mélange n'est pas parfait. Le devoir d'un gouvernement est de gouverner; il ne peut pas toujours atteindre la perfection, mais il doit agir avec ce qu'il a à portée de la main. J'estime ces mesures bonnes mais, comme je l'ai dit, elles ne peuvent être considérées comme parfaites.

Hier, le député de Sault-Sainte-Marie (M. Murphy) a fait différentes observations intéressantes. Il a déclaré que nous ne pouvions nous attendre à avoir des gouvernements parfaits mais seulement des gouvernements qui font de leur mieux. Comme en fait foi la page 2471 du hansard, il a ajouté:

Faudrait-il nous comparer au Royaume-Uni où le taux de chômage s'établit actuellement à environ 6 p. 100, l'inflation à quelque 10 p. 100 et où le taux d'expansion en ces 15 dernières années n'a été que de 4 p. 100 par rapport à notre énorme croissance économique? ... Devrions-nous nous comparer à la Suède? Peut-être y a-t-il plus d'agitation à l'heure actuelle en Suède que dans n'importe quel autre pays d'Europe. Le fardeau des impôts est si lourd que les gens se rebellent. La Suède est dotée d'un gouvernement socialiste. Devrions-nous nous comparer aux États-Unis où, en dépit du contrôle des prix, le taux d'inflation se situe entre 6 et 7 p. cent, et où le niveau de chômage est de 6 p. 100.

[M. Osler.]

Aucun membre du gouvernement actuel n'a prétendu atteindre la perfection ni accomplir une tâche d'une perfection jamais égalée. Nous avons seulement promis de faire tous nos efforts et je soutiens que, comparé à celui d'autres pays, notre dossier est enviable.

Le député de Dauphin (M. Ritchie) est intervenu hier. Je l'admire beaucoup mais je ne suis pas sûr de pouvoir souscrire à ses déclarations. D'après lui, la stratégie du gouvernement qui consiste à accorder des réductions fiscales à nos industries manufacturières et transformatrices n'arrivera pas à grand-chose. Comme en fait foi la page 2481 du hansard, il a déclaré:

Ces derniers introduisent un nouvel élément de distorsion dans le fonctionnement des mécanismes du marché et substituent le jugement du ministre des Finances quant aux types d'allègements fiscaux qui favorisent la croissance dans notre régime compétitif.

Si cette déclaration a une signification quelconque, elle veut certainement dire que le système fonctionnait parfaitement bien ou beaucoup mieux avant le dernier exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Turner). Le député et son parti ont passé ces quatre dernières années à déclarer à qui voulait l'entendre à quel point le système fonctionnait mal. Le député ne peut pas gagner sur les deux tableaux. Si le système fonctionnait bien avant le budget et qu'il fonctionne mal depuis, ce qu'il a déclaré auparavant n'avait aucun sens. Si, par contre, il fonctionne bien actuellement, sa critique du budget est vide de sens. Il faudrait qu'il se décide.

• (1630)

Le député de Sault-Sainte-Marie a parlé de l'inflation et l'a déplorée, comme l'a fait aussi le député de St. Paul's. Je suis d'accord avec eux, comme le seraient, je suppose, tous les Canadiens qui s'en préoccupent. Je reconnais avec les deux députés que l'inflation chez nous n'atteint pas les mêmes proportions que dans d'autres pays occidentaux industrialisés.

Bien que nous déplorions tous l'inflation, il se trouve peu de députés de ce côté-ci de la Chambre pour avoir la naïveté de croire qu'il suffira pour enrayer d'adopter des mesures simplistes du genre de celle que proposait récemment le chef de l'opposition officielle. Dans son intervention du 15 mai au cours du débat sur le budget, il s'est engagé à mettre de l'avant une proposition selon laquelle le calcul de l'impôt sur le revenu des particuliers serait établi en fonction des dollars constants de 1971. La proposition ne comporte aucune réduction des services assurés par le gouvernement mais prévoit bien une diminution des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers. L'écart qui s'ensuivrait exigerait une augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers ou d'autres taxes, la taxe de vente par exemple, mais il n'en a pas soufflé mot.

Le chef de l'opposition admet que sa proposition léserait les provinces dans les recettes qu'elles tirent de l'impôt sur le revenu des particuliers. Chaque année où l'indice des prix à la consommation augmenterait, les recettes des provinces qui basent leurs impôts sur ceux du gouvernement fédéral baisseraient; elles seraient contraintes d'en lever d'autres pour obtenir les recettes nécessaires. S'il s'imaginerait que le gouvernement actuel a eu des problèmes avec les gouvernements provinciaux, attendez un peu pour voir ce qui se produirait si quelqu'un cherchait à transformer ce rêve en réalité. On en verrait alors du morcellement!